

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

VACHER

## Résultats du recensement de la ville de Berlin en 1864

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 9 (1868), p. 124-127

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1868\\_\\_9\\_\\_124\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1868__9__124_0)

© Société de statistique de Paris, 1868, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## II.

### *Résultats du recensement de la ville de Berlin en 1864.*

Il y a plus de deux ans que l'administration municipale de Berlin a publié les tableaux du recensement de cette ville; néanmoins il nous a semblé qu'il n'était pas sans intérêt d'appeler l'attention des statisticiens sur ce travail et sur le remarquable rapport de M. le docteur Neumann qui lui sert d'introduction. Le recensement de Berlin se distingue à trois points de vue de la même opération, telle qu'elle se pratique en France: 1<sup>o</sup> concours volontaire des habitants, inscrivant eux-mêmes les renseignements recueillis par leurs soins sur des feuilles qui leur sont remises par l'administration; 2<sup>o</sup> époque de l'année où s'effectue le recensement; 3<sup>o</sup> rapidité du travail.

C'est une excellente idée des membres de la municipalité de Berlin, d'avoir songé à faire appel, en cette circonstance, au concours de leurs concitoyens. Cela suppose entre administrateurs et administrés une *entente cordiale qui ne peut guère exister que dans une ville jouissant de libertés municipales très-étendues*. A Berlin, où le nombre des personnes ne sachant pas écrire est relativement très-restreint, où, du moins, il est rare de trouver une famille dont tous les membres soient absolument illettrés, la mesure était d'ailleurs d'une exécution facile, et elle simplifiait considérablement le travail administratif. L'intérêt statistique y trouvait également une entière satisfaction. A Paris, où l'habitant n'intervient que pour fournir verbalement les détails qui lui sont demandés par les délégués de l'autorité, ces derniers, dans les cas d'absence du recensé (cas très-nombreux pour la classe ouvrière), sont

forcés de se renseigner auprès de certains intermédiaires dont l'obligeance n'est pas toujours parfaite pour les agents de l'administration, et qui ne fournissent bien souvent que des renseignements incomplets ou dérisoires, comme j'en ai vu un exemple, dans la maison que j'habite, lors du recensement de 1866.

Il faut bien convenir cependant que, pour certains faits statistiques, le mode de recensement suivi à Berlin ne donne pas des garanties d'exactitude plus grandes que celui qu'on emploie à Paris. Pour l'âge, par exemple, combien de chefs de famille consentiront à divulguer le grand secret de leurs femmes? Combien même le connaissent exactement? Rickmann, qui avait fait partie, pendant quarante ans, de la commission du *census*, en Angleterre, déclarait qu'il n'avait jamais pu réussir dans sa propre maison à connaître l'âge de sa femme et de sa servante. J'ajouterai, aveu pénible à faire, que ce n'est pas exclusivement la femme qui fait mystère de son âge. Ainsi, que l'indication de l'âge soit fournie par les familles et inscrite par elle sur un bulletin, ou que l'on charge de ce soin un employé administratif, il y aura toujours sur ce point un *desideratum* dans la statistique démographique<sup>1</sup>.

Pour opérer le recensement de Berlin, la commission municipale avait choisi le mois de décembre. A ce moment, cette partie de la population qui passe l'été à la campagne, ou qui voyage pour raison de santé ou d'agrément, est rentrée dans la capitale, en sorte que le recensement doit être aussi complet que possible. Il est facile d'établir que le chiffre de la population d'une capitale présente des écarts considérables, suivant la saison, je dirai même suivant le jour et l'heure où elle est recensée. Ainsi à Londres, où l'on constate la population de fait, l'opération se fait le soir (*night census*). En 1861, les préposés du *census* avaient constaté, dans la cité de Londres, la présence de 113,387 habitants. En 1866, le lord-maire eut l'idée de faire exécuter le recensement pendant le jour, et on a trouvé une population de 283,520 habitants<sup>2</sup>. Reportons-nous au dernier recensement de Paris. Il a été opéré du 15 mai au 15 juin 1866, c'est-à-dire, à une époque où un bon nombre d'habitants sont partis pour les eaux, pour l'étranger et la campagne. On peut se faire une idée approximative de la diminution que subit le chiffre de la population par le fait de cette émigration temporaire. En effet, si nous jetons les yeux sur le tableau des consommations de pain dans Paris en 1866<sup>3</sup>, nous voyons que le chiffre de cette consommation est à son *minimum* au mois de juillet, et à son *maximum* au mois de décembre; voici les chiffres en kilogrammes :

Juillet 1866 . . . . .	19,107,841 kilos.
Décembre 1866 . . . . .	24,915,532 —

**La consommation moyenne par jour et par habitant, déduite de l'ensemble des**

1. En comparant les déclarations faites par six femmes, de 25 à 52 ans, avec les chiffres réels de leur âge, que je connaissais, j'ai pu me convaincre que, de 25 à 50 ans, la femme se *rajeunit* d'un nombre d'années variable, mais d'autant plus grand qu'elle approche davantage de la cinquantaine. Le complément à ajouter à la déclaration d'une femme, pour avoir son âge véritable, entre les deux limites ci-dessus, serait de sept ans et demi. J'ajouterai que, lorsqu'on veut, d'après cette donnée, rectifier, dans la statistique de la population de la Seine, en 1861, les âges déclarés de 25 à 50 ans, pour le sexe féminin, on trouve que c'est par des millions d'années que se chiffrent les rectifications à opérer.

2. Report on *day census* of city of London, 1866, in summary of weekly return of births, deaths and causes of deaths in London, during the year 1866, pag. iv.

3. *Bulletin de Statistique municipale*; numéro de janvier 1867, pag. 34 à 35.

consommations dans l'année 1866, étant de 397 grammes, on déduit des quantités qui précèdent le nombre de consommateurs qui habitaient Paris pendant les mois de juillet et de décembre :

Juillet 1866. . . . .	1,604,000 habitants.
Décembre 1866. . . . .	2,024,000 —

C'est une différence d'environ 400,000 personnes. Si, à l'aide de l'état des consommations, on calcule quel devait être le chiffre de la population en mai-juin 1866, l'époque du recensement, on trouve 1,838,000 habitants, résultat qui concorde d'une manière assez remarquable avec le chiffre 1,825,000 donné par le recensement.

On peut dire que le recensement opéré en mai-juin donne le chiffre moyen, et en décembre le chiffre maximum de la population.

Enfin, ce qui caractérise le mode de recensement adopté par la commission de Berlin, c'est la rapidité avec laquelle il a été exécuté. Le 28 novembre 1864, les bulletins de recensement étaient remis aux divers agents; le 2 décembre, avant midi, ces bulletins étaient distribués aux familles; le 3 décembre, ils étaient recueillis par les agents du recensement, vérifiés et, s'il y avait lieu, rectifiés ou complétés sur place par ces agents; enfin, le 5 décembre, la commission centrale du recensement possédait tous les bulletins. Le recensement d'une population aussi mobile que celle d'une capitale ne peut que gagner en exactitude à être conduit avec cette célérité. On comprend, en effet, que, lorsque les opérations durent un mois, comme à Paris, il se produise, dans l'intervalle, des changements de domicile, qui peuvent donner lieu à des omissions ou à des doubles emplois.

Donnons maintenant quelques détails sur l'organisation du personnel du recensement de Berlin, sur le *modus faciendi* et sur ses résultats.

Pour chacun des 40 quartiers (*Polizeirevier*) de la ville, la commission centrale a nommé un délégué (*Revierdeputirter*), chargé de se mettre en rapport avec le commissaire de police du quartier, qui devait l'assister dans le cours de l'opération.

Chaque délégué a partagé son quartier en districts, chaque district comprenant un certain nombre de maisons et de ménages. La ville a été ainsi divisée en 1,449 districts destinés à être recensés par 6,090 agents; chaque agent ayant à opérer, en moyenne, pour 21 ménages et 100 habitants.

Chaque commissaire de police a remis au délégué municipal, mis en rapport avec lui, les feuilles indicatives du nombre des ménages du quartier, avec des bulletins en nombre égal à celui de ces ménages. D'autre part, le délégué avait reçu de la commission municipale la liste des maisons du quartier dans lequel il devait opérer, ainsi que des bulletins relatifs au recensement des maisons. Comme nous l'avons dit, le 2 décembre, chaque ménage était en possession du bulletin qu'il était appelé à remplir; le 3, les agents reprenaient à domicile les bulletins, les rectifiaient immédiatement en cas de besoin et remplissaient eux-mêmes et sur place les indications relatives aux logements.

Le bulletin indique : le nom et le prénom de chacun des individus appartenant à la famille ou vivant avec elle (domestiques, commis, pensionnaires, etc.), la profession de chacun d'eux, l'année de la naissance, sa religion, le pays où il est né; enfin, les cas de cécité ou de surdi-mutité. Les habitants, momentanément absents pour voyage d'affaires ou de plaisir, pourvu que leur absence ne dure pas

plus d'une année, doivent figurer sur les bulletins individuels. En sont exclus : les voyageurs de passage à Berlin, ainsi que les individus détenus dans les prisons ou en traitement à l'hôpital, ces personnes devant figurer sur des feuilles de recensement spéciales.

Ces bulletins individuels sont signés à la fois par le chef de famille qui les remplit et par l'agent de recensement qui les recueille. Est qualifié *chef de famille* ou de ménage et a qualité pour remplir le bulletin : 1° le chef de la famille pour tous les membres qui la composent; 2° le propriétaire d'une maison pour tous ses locataires; 3° le principal locataire pour tous les sous-locataires.

Quant aux bulletins relatifs aux maisons (bulletins remplis sur place par les agents du recensement), ils indiquent le nombre des ménages, le nom et la profession de chaque chef de ménage, le sexe des membres de la famille, y compris les domestiques, commis, etc.; l'étage de la maison qu'elle habite, et divers renseignements relatifs au nombre de becs de gaz établis dans la maison, à la quantité d'eau mise à la disposition des locataires, enfin divers détails intéressant particulièrement l'hygiène, et relatifs, par exemple, au nombre des appartements situés sur la rue, sur les cours intérieures, sur les cuisines, sur celles de ces cuisines qui sont séparées des autres pièces, etc.

Nous avons sous les yeux le rapport publié par l'administration municipale de Berlin sur le choléra qui a sévi dans cette ville en 1866<sup>1</sup>. Le rapporteur de la commission, le docteur Müller, a tiré un excellent parti de tous ces renseignements, et montré l'influence que le grand nombre des ménages installés dans certaines maisons, la disposition et l'étage des appartements avaient eue sur le développement de l'épidémie. A ce point de vue, on ne peut que féliciter la commission de recensement de Berlin, et notamment son rapporteur, M. Neumann, à qui revient l'initiative de ces indications, d'être sortie des vagues généralités dans lesquelles se tiennent les relevés statistiques habituels relatifs aux habitations.

Suivent quelques-uns des résultats sommaires du recensement du 3 décembre 1864 :

Population civile de Berlin . . . . .	609,733	
— militaire . . . . .	22,646	
		Total. . . . .
		632,379
Nombre total des ménages . . . . .	130,671	
Maisons contenant de 11 à 20 ménages. . . . .	4,112	
— de 6 à 10 — . . . . .	3,475	
— de 21 à 30 — . . . . .	963	
Maisons n'ayant qu'un ménage . . . . .	901	
Maisons diverses . . . . .	3,286	
		Nombre total de maisons. . . . .
		12,737
<i>Population civile suivant l'origine :</i>		
Natifs de Berlin . . . . .	302,348	49 p. 100
Nés dans le reste de la Prusse. . . . .	269,499	45 —
Nés dans d'autres pays d'Allemagne. . . . .	31,205	»
Nés à l'étranger . . . . .	4,257	»
Origine inconnue. . . . .	2,424	»

D<sup>r</sup> VACHER.

1. Die Cholera-Epidemie zu Berlin, im Jahre 1866. — Amtlicher Bericht erstattet im Auftrage der königlichen Sanitäts-Commission, von D<sup>r</sup> Müller. Berlin, 1867; in-4°.